

Question 10-3/2 – Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées

1 Exposé de la situation

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan d'action de Genève, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement visant à améliorer la connectivité et l'accès aux TIC pour tous d'ici à 2015, il est fondamental de développer l'infrastructure dans les zones rurales et isolées des pays en développement¹, où vit plus de la moitié de la population mondiale, pour mettre en place les applications TIC valables décrites dans la grande orientation C7 de l'Agenda de Tunis, en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants des zones marginalisées, où le climat est rude et le terrain accidenté.

La migration rapide de la population des pays en développement vers les zones urbaines risque d'entraver la lutte contre la pauvreté, à moins que des mesures ne soient prises pour améliorer les conditions de vie dans les zones rurales et isolées en y mettant éventuellement en oeuvre les télécommunications/TIC.

L'aspect important concernant la mise en place d'une infrastructure de télécommunication de base rentable et durable dans les zones rurales et isolées doit être étudié plus avant et des résultats spécifiques doivent être communiqués à la communauté des vendeurs pour qu'il soit possible d'élaborer une solution adaptée qui permettrait de résoudre les problèmes des zones rurales et isolées.

La plupart du temps, les systèmes de réseaux existants sont conçus avant tout pour les zones urbaines où l'infrastructure d'appui nécessaire (alimentation électrique adéquate, bâtiment/abri, accessibilité, personnel qualifié pour exploiter le réseau, etc.) à la mise en place d'un réseau de télécommunication est censée déjà exister. Les systèmes actuels doivent donc être adaptés aux spécificités des zones rurales pour pouvoir être mis en place de manière généralisée.

Les problèmes connus que doivent résoudre les pays en développement qui prévoient d'étendre les TIC aux zones rurales et isolées sont notamment les suivants:

- 1) Alimentation électrique insuffisante.
- 2) Coûts du maintien d'une alimentation de secours (habituellement générateur diesel) et risques environnementaux.
- 3) Relief accidenté.
- 4) Accès et transports difficiles.
- 5) Absence de personnel qualifié.
- 6) L'installation et la maintenance des réseaux sont des tâches très astreignantes et ardues.
- 7) Coûts d'exploitation très élevés.
- 8) Faibles RMPU potentielles.
- 9) Habitat peu dense et dispersé.

La Commission d'études de l'UIT-D devrait entreprendre une étude plus détaillée des problèmes que pose le déploiement d'une infrastructure TIC portable et durable dans les zones rurales et isolées et ce dans une optique mondiale.

¹ Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition.

Par conséquent

"Connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaires" est une activité qu'il faut encourager plus énergiquement en utilisant les nouvelles technologies large bande, si l'on veut que diverses cyberapplications dynamisent la vie socio-économique dans les zones rurales et isolées. Les télécentres communautaires polyvalents (TCP), les bureaux d'appel publics, les centres d'accès communautaires et les bureaux de postes informatisés offrent encore une solution rentable pour le partage de l'infrastructure et des moyens utilisés par les habitants de la communauté, ce qui contribue à atteindre l'objectif d'un accès individuel aux télécommunications.

Il est donc proposé de traiter les problèmes que pose le déploiement des réseaux fixes et mobiles en zone rurale dans les pays en développement, ainsi que les spécifications système de ces réseaux.

Les décisions susceptibles d'influer sur l'examen, puis le choix, de telle ou telle technique ou solution pour la fourniture de services multimédias de télécommunication/TIC peuvent dépendre, entre autres, des éléments suivants:

- a) L'existence d'un nombre croissant de télécommunications/TIC offrant une connectivité large bande améliorée à des coûts qui baissent progressivement, avec une consommation d'énergie réduite et moins d'émissions de gaz à effet de serre.
- b) L'expérience acquise depuis les périodes d'études précédentes de la CMDT dans de nombreuses régions du monde en matière de conception, de mise en oeuvre et de perfectionnement de grands programmes de télécommunication en zone rurale, puisqu'un nombre croissant de pays réagissent à des situations spécifiques et à la demande interne en appliquant les "meilleures pratiques" décrites dans les travaux de l'UIT-D.
- c) L'influence d'un certain nombre de facteurs, notamment socioculturels, sur l'élaboration de méthodes très diverses et souvent novatrices pour répondre à la demande de services multimédias des habitants des zones rurales et isolées des pays en développement et des PMA.
- d) Les progrès constants réalisés dans le domaine du développement et de la gestion des ressources humaines, questions fondamentales pour la mise en place d'une infrastructure des télécommunications durable.

2 Question à étudier

Diverses questions (nouvelles et anciennes) retiendront l'attention des Membres au cours des quatre années de la période d'études à venir. Il est proposé d'adopter comme nouveau thème d'étude principal l'éventail et le champ d'application des techniques et solutions appelées à jouer un rôle important dans la fourniture de cyberapplications dans les zones rurales et isolées. Il est proposé par ailleurs de réaliser les études par phases, couvrant les quatre années de la période, comme indiqué ci-après:

- Phase 1 – Continuer de cerner l'éventail complet des techniques et solutions potentielles, susceptibles d'influer sensiblement sur la fourniture d'applications de télécommunication/TIC dans les zones rurales et isolées, en considérant tout particulièrement les moyens utilisant les technologies les plus récentes conçues pour réduire les coûts d'équipement et les dépenses d'exploitation, en favorisant la convergence entre les services et les applications et en tenant compte de la diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- Phase 2 – Continuer d'examiner les modalités d'utilisation de ces techniques pour assurer au mieux les divers services et applications dont ont besoin les communautés rurales et isolées, en les adaptant aux besoins des utilisateurs de ces communautés, et continuer de faire rapport à ce sujet.

- Phase 3 - Cerner, évaluer et récapituler les problèmes que rencontrent les pays en développement pour mettre en place une infrastructure de télécommunication durable et peu coûteuse dans les zones rurales.
- Phase 4 - Décrire l'évolution des spécifications système pour les réseaux ruraux, en s'attachant plus particulièrement aux problèmes relevés en ce qui concerne le déploiement des réseaux dans les zones rurales.
- Phase 5 - Continuer d'étudier la viabilité des techniques et solutions retenues au cours des phases ci-dessus.
- Phase 6 - Compléter le rapport sur la série d'études de cas d'où il ressort clairement que l'utilisation de diverses options utilisant les nouvelles techniques conçues pour offrir des solutions peu onéreuses aussi bien en ce qui concerne les dépenses d'équipement que les frais d'exploitation, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour renforcer la participation des communautés, permet d'optimiser les avantages offerts par l'infrastructure des télécommunications large bande/TIC dans les zones rurales et isolées.

Tout au long de ces études, les travaux engagés en réponse à d'autres Questions traitées par l'UIT-D, ainsi qu'une coordination étroite avec les activités pertinentes au titre des différentes Questions, [notamment les Questions 14-2/2, 18-1/2, 20-2/2, mais aussi les Questions 7-2/2 et 18-1/1 (Commission d'études 1)], seront extrêmement utiles. De la même façon, ces études doivent tenir compte des cas concernant les communautés autochtones et les zones isolées ou mal desservies, les PMA, les petits Etats insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, et mettre en lumière leurs besoins particuliers ainsi que d'autres situations particulières qui devraient être prises en considération lors de l'installation d'équipements de télécommunication/TIC dans ces zones.

3 Résultats attendus

Les études devront déboucher sur un rapport rendant compte des travaux relatifs à chaque phase décrite plus haut, et sur une ou plusieurs Recommandations, en temps utile, soit pendant la période d'études, soit à la fin de celle-ci.

4 Echéance

Les résultats seront communiqués annuellement. Les résultats de la première année, après analyse et évaluation, serviront à actualiser le plan d'activité pour l'année suivante, etc.

5 Auteurs de la proposition

A l'origine, cette Question a été approuvée par la CMDT-94, puis elle a été révisée par les CMDT de 1998, 2002, 2006 et 2010.

6 Origine des contributions

Des contributions sont attendues des Etats Membres, des Membres des Secteurs et des Associés - aussi sous forme d'éléments dégagés des programmes pertinents du BDT - notamment de ceux qui ont mis en oeuvre avec succès des projets de télécommunication/TIC dans des zones rurales et isolées. Avec ces contributions, les responsables des travaux sur cette Question pourront formuler les conclusions, les recommandations et les résultats les plus appropriés. Pour la soumission de contributions supplémentaires, il est recommandé d'avoir largement recours à l'échange par correspondance et en ligne d'informations et d'expériences.

7 Destinataires des résultats

Destinataires des résultats	Pays développés	Pays en développement ¹
Décideurs concernés	Oui	Oui
Régulateurs des télécommunications	Oui	Oui
Autorités rurales	Oui	Oui
Fournisseurs de services/opérateurs	Oui	Oui
Constructeurs, y compris les éditeurs de logiciels	Oui	Oui
Vendeurs	Oui	Oui

a) Destinataires de l'étude

Selon la nature des résultats, les principaux utilisateurs seront les cadres moyens et supérieurs du personnel des opérateurs et des régulateurs des pays en développement, ainsi que les autorités rurales concernées. Les résultats de cette étude retiendront assurément l'attention des vendeurs qui cibleront leurs efforts de développement sur les besoins des pays en développement.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

A déterminer pendant la période d'études.

8 Méthodes proposées pour traiter cette Question

Dans le cadre de la Commission d'études 2.

9 Coordination

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devra prévoir une coordination avec:

- les responsables des Questions pertinentes du BDT;
- les coordonnateurs des différentes activités déployées dans le cadre des projets et programmes du BDT;
- les organisations régionales ou scientifiques, dont le domaine de compétence est lié à la teneur de cette Question;
- les autres parties prenantes concernées (voir la Recommandation AAA),

selon qu'il sera nécessaire au cours de l'étude de cette Question.
